



ALARME SOCIALE

L'ensemble des salariés a pu voir ses conditions de travail se dégrader.

Kéolis Dijon n'a pas hésité de profiter de la mise en place du tramway pour imposer sa loi du profit.

En effet, après plusieurs réseaux Kéolis en France, c'est au tour de Dijon de donner de la flexibilité, de la disponibilité, le travail d'abord et la vie privée après. Même pour votre vie privée Kéolis estime avoir des droit dessus, allant jusqu'à vous sanctionner sur vos faits et gestes, « ou prétendu » (encore trois ce dernier trimestre). Notre section **CFDT**, après vous avoir alerté régulièrement dans différents tracts, a décidé de déposer une alarme sociale, pour montrer notre mécontentement à nos gestionnaires et nos élus pour leurs laxismes, avec grève en illimité tous les samedis en totalité et du lundi au vendredi inclus de 07h10 à 8h00 sur tout les lieux de prise de service de l'entreprise.

Notre section **CFDT** n'a pas voulu retirer ses demandes pour les AVSR, atelier et conducteurs tramways par rapport aux deux autres syndicats qui ne souhaitaient pas les intégrer dans les revendications (nous avons intégrer les leurs). Nous ne pouvons que regretter que les syndicats **FO** et **CGT** aient refusé de nous intégrer dans leurs alliance (sans nos différents tracts comment auraient-ils réagit ?).

Les motifs de ce préavis de grève sont les suivants :

- ✓ Désaccord avec le nouveau fascicule qui sera mis en place au 1er septembre:
 - Prises de services trop tôt, et trop tard.
 - Nombres de services en deux fois excessifs le samedi.
 - Augmentation importante des services dispos.
 - Manque de temps de trajets pour aller aux prises de service suite au nouveau réseau.

- ✓ Compensation pour les agents ayant travaillé sur les documents « Tramway » sur leur temps personnel pour passer l'habilitation tram. Perte de deux repos sur le principe (paiement d'au moins deux heures par jour et par personne).
- ✓ Demande que le temps de déplacement du CEM à la prise de service soit inclus dans le temps de travail.
- ✓ Demande de prime mensuelle de 120 euros pour les conducteur tramway.
- ✓ Désaccord sur les Temps de parcours en général.
- ✓ Appel à candidature en interne pour l'embauche d'un responsable espace bus.
- ✓ Mise en place de renforts conséquents à l'espace bus durant toute la mise en place de la nouvelle billettique.
- ✓ Désaccord sur l'accord entreprise astreinte atelier.
- ✓ Intéressement pour les AVSR pour la dernière opération « trocit ».
- ✓ Désaccord sur l'embauche de personnes extérieures au service prévention sécurité.
- ✓ Demande de deux agents de maîtrise habilités au PC régulation tram le dimanche.
- ✓ Principe de fonctionnement des congés des agents de maîtrise, à l'identique d'aujourd'hui et « non imposition » de ceux-ci par le responsable de service.
- ✓ Meilleure considération des agents de maîtrise du « PCC » par leur responsable qui impose de travailler les repos sans demander aux agents (surtout les samedis).
- ✓ Mise en place très rapide des roulements « maîtrise » pour le « TRAM » avec les dimanches planifié dans le roulement.
- ✓ Demande d'embauche d'un agent de maîtrise « ordonnancement » plutôt qu'un détachement qui ne reste que très ponctuel.
- ✓ Demande que les postes du personnel administratif (planning, atelier, comptabilité...) soient maintenus sur leur lieu de travail actuel.

Devant l'attitude de Kéolis tel un sanglier fonçant et détruisant tout sur son passage juste pour le profit, n'oubliez pas que tout le monde est concerné et que l'union fait la force.

Toutes les personnes souhaitant se déclarer gréviste si nos revendications ne sont pas prise en compte devront se signaler 48h à l'avance par téléphone au 0380549329 ou au dépôt. (Dans les conditions habituelles de grève). Nous vous indiquerons par mail ou par téléphone (si vous nous les fournissez) rapidement le suivi sur les conditions de cette alarme sociale.

Première réunion lundi 20 AOÛT après midi

equipecfdt@cfdivia.net